

Reprise des mineurs

Actualités du club

Posté par: injevica

Publié le : 09/12/2020 11:27:30

Protocole de reprise des activités échiquiennes pour les mineurs à partir du 15 décembre 2020

La reprise de l'entraînement pour les mineurs sera possible à partir du 15 décembre, dans le respect du protocole sanitaire que nous vous invitons à lire attentivement. Seule la reprise de l'entraînement pour les mineurs est autorisée le 15 décembre 2020. Les compétitions sont suspendues pour les jeunes jusqu'au 31 décembre 2020.

Cliquez [ici](#) pour télécharger le protocole.

Nous vous recommandons aussi la lecture du protocole ministériel.[ICI](#)

Ce protocole sanitaire a été publié le 5 décembre 2020. Il est donc applicable à cette date, et ne prend pas en compte des évolutions ultérieures concernant les règles sanitaires nationales ou locales. Du fait de l'évolution possible de la situation sanitaire, nous vous invitons à suivre avec attention les mesures qui pourraient être prises sur votre territoire ces prochaines semaines.

Les compétitions et les entraînements en présentiel pour les adultes sont suspendus jusqu'au 20 janvier 2021.

Un protocole sanitaire actualisé prenant en compte la reprise des compétitions en 2021 sera publié en fin d'année.